



## Pommier / Poirier

**N°06**  
**20/03/2025**



**Animateur filière**  
Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

**Directeur de publication**  
Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »



**Edition Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

#### Pommier Poirier

- **Tavelure** : les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour l'ensemble des variétés, risque de contaminations lors des prochaines pluies annoncées à partir de cette fin de semaine.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité débute pour les variétés à débourrement précoce.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les premières captures ont été enregistrées, les pièges doivent être en place.
- **Hoplocampe** : les pièges doivent être en place dans les situations précoces.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

## Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été inférieures aux valeurs de saison jusqu'à ce début de semaine (-3.5 à -6°C par rapport à la moyenne). Des températures minimales, souvent négatives, comprises entre 2 et -1.8°C ont été enregistrées sur nos stations entre le 14 et le 17 mars et jusqu'à -3°C ont été signalés localement. Depuis ce milieu de semaine, les températures sont de nouveau supérieures aux moyennes avec des maximales comprises entre 18 et 22°C et les conditions sont venteuses. Des pluies sont intervenues localement les 13, 15 et 16 mars. Selon les stations, 0 à 7.8 mm ont été enregistrés entre le 13 et le 19 mars.

Pour les prochains jours, le temps devrait être humide avec des passages pluvieux fréquents, les températures devraient progressivement se rapprocher des valeurs de saison.

### Prévisions du 21 au 27 mars (source : MétéoFrance)

|                                 | VENDREDI 21                                                                                                              | SAMEDI 22                                                                                                                | DIMANCHE 23                                                                                                             | LUNDI 24                                                                                                     | MARDI 25                                                                                                      | MERCREDI 26                                                                                                    | JEUDI 27                                                                                                       |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ste Livrade sur Lot (47)</b> | <br>13° / 18°<br>▶ 30 km/h<br>75 km/h   | <br>9° / 16°<br>▶ 20 km/h<br>45 km/h    | <br>6° / 15°<br>▶ 15 km/h              | <br>7° / 16°<br>▶ 10 km/h   | <br>5° / 16°<br>▶ 15 km/h   | <br>7° / 15°<br>▶ 15 km/h   | <br>4° / 17°<br>▶ 15 km/h   |
| <b>Pompignac (33)</b>           | <br>13° / 17°<br>▶ 25 km/h<br>60 km/h   | <br>11° / 16°<br>▶ 20 km/h<br>50 km/h   | <br>7° / 16°<br>▶ 20 km/h              | <br>6° / 15°<br>▶ 10 km/h   | <br>6° / 17°<br>▶ 15 km/h   | <br>8° / 14°<br>▶ 10 km/h   | <br>5° / 17°<br>▶ 10 km/h   |
| <b>Bergerac (24)</b>            | <br>12° / 18°<br>▶ 20 km/h<br>45 km/h   | <br>8° / 16°<br>▶ 20 km/h<br>45 km/h    | <br>6° / 15°<br>▶ 20 km/h              | <br>6° / 17°<br>▶ 10 km/h   | <br>6° / 19°<br>▶ 15 km/h   | <br>8° / 15°<br>▶ 15 km/h   | <br>4° / 19°<br>▶ 15 km/h   |
| <b>Jonzac (17)</b>              | <br>13° / 17°<br>▶ 30 km/h<br>65 km/h | <br>10° / 15°<br>▶ 20 km/h<br>45 km/h | <br>7° / 15°<br>▶ 20 km/h            | <br>4° / 15°<br>▶ 10 km/h | <br>7° / 17°<br>▶ 15 km/h | <br>8° / 15°<br>▶ 15 km/h | <br>4° / 17°<br>▶ 15 km/h |
| <b>Orthez (64)</b>              | <br>11° / 21°<br>▶ 20 km/h<br>55 km/h | <br>11° / 18°<br>▶ 25 km/h<br>55 km/h | <br>8° / 15°<br>▶ 20 km/h<br>40 km/h | <br>7° / 14°<br>▶ 15 km/h | <br>5° / 16°<br>▶ 15 km/h | <br>6° / 17°<br>▶ 15 km/h | <br>7° / 17°<br>▶ 15 km/h |

## Pommier - Poirier

### • Stades phénologiques

Suite à la hausse des températures enregistrée depuis ce début de semaine, avec des maximales de l'ordre de 18 à 22°C, l'évolution de la végétation s'accélère. Les données qui suivent sont issues d'observations réalisées en début de semaine (17 mars pour le secteur des Charentes, 17-18 mars pour le Lot-et-Garonne, 18 mars pour la Dordogne et 19 mars pour la Gironde).

#### Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade C-C3 pour Canada à C3 pour Golden et Chantecler ; stade D-D3 pour Gala ; stade D-D3 à début E pour Granny ; stade D3 à début E pour Braeburn ; stade D3-E à début E2 pour Pink Lady.

En Gironde : stade C-C3 pour Golden et Chantecler ; stade C3-D pour Gala.

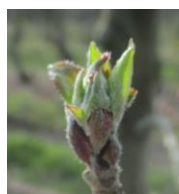
En Dordogne : stade C3-D pour Gala ; stade D pour Granny ; stade D3-E pour Pink Lady.

En Charentes : stade C pour Gala, Golden, Canada et Chantecler ; stade C3-D pour Granny ; stade D3-E pour Pink-Lady.

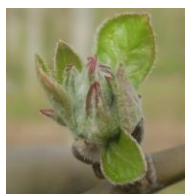




**Stade C**  
« Gonflement  
apparent »  
(BBCH 53)



**Stade C3**  
« Eclatement du  
bourgeon »  
(BBCH 54)



**Stade D**  
« Apparition des  
boutons floraux »  
(BBCH 55)



**Stade D3**  
« Apparition des  
boutons floraux »  
(BBCH 56)



**Stade E**  
« Les sépales laissent  
voir les pétales »  
(BBCH 57)



**Stade E2**  
« Les sépales laissent  
voir les pétales »  
(BBCH 59)

## Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade D-D3 pour William's ; stade D3 pour Comice et Conférence ; stade E - début E2 pour Passe Crassane à début F pour Harrow Sweet.

En Gironde : stade C3-D pour William's ; stade D3 début E pour Comice ; stade E-E2 pour Passe Crassane.

En Charentes : stade C3-D pour Comice ; stade D pour William's et stade C3-D pour Conférence.



**Stade C3**  
« Eclatement des  
bourgeons »  
(BBCH 54)



**Stade D**  
« Apparition des  
boutons floraux »  
(BBCH 55)



**Stade D3**  
« Ecartement des  
boutons floraux »  
(BBCH 56)



**Stade E**  
« Les sépales laissent  
voir les pétales »  
(BBCH 57)



**Stade E2**  
« Les sépales laissent  
voir les pétales »  
(BBCH 59)



**Stade F**  
« Première fleur »  
(BBCH 60)

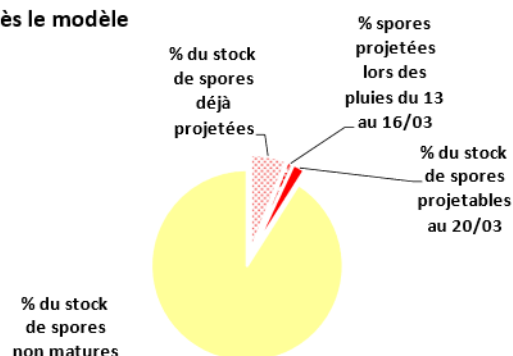
## • Tavelure (*Venturia inaequalis*)

En l'absence de précipitations sur les sites de Ste-Livrade-sur-Lot et de Villenave-d'Ornon depuis le 13 mars, les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés cette semaine n'ont pas mis de projections en évidence.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies qui sont intervenues localement les 13,15 et 16 mars n'ont pas engendré de contaminations.

Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.5 % par jour. Le potentiel de spores projetables, oscille à ce jour entre 2 et 3 % du stock annuel.

## Maturation et projections d'après le modèle



**Le modèle RIM-Pro®** prévoit un risque faible à important pour les pluies annoncées à partir du 21 mars.

## Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints pour l'ensemble des variétés. **Risque de contaminations lors des prochaines pluies** annoncées à partir de cette fin de semaine.

## Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

| Température moyenne               | 7°C | 8°C | 10°C | 11°C | 12°C | 13°C | 15°C | 18°C |
|-----------------------------------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|
| Durée de la période d'humectation | 18h | 17h | 14h  | 13h  | 12h  | 11h  | 9h   | 8h   |

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

### • Chancres

Le champignon responsable du chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

#### **Evaluation du risque**

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre. Les conditions douces et humides sont propices aux contaminations.

#### **Mesures prophylactiques :**

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur

### • Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

#### **Evaluation du risque**

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024. Les conditions douces et humides annoncées pour les prochains jours sont favorables au champignon.

#### **Mesures prophylactiques :**

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

### • Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

#### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

### Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) débute pour les variétés de poiriers et de pommiers à débourrement précoce.

Les températures annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

### • Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

### Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

### • Pucerons

**Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*) :**

En parcelles, les éclosions se poursuivent et les premiers enroulements du feuillage sont observés sur variétés à débourrement précoce.

Lors des observations réalisées en ce début de semaine 0 à 10 % des bourgeons étaient occupés par des fondatrices sur nos parcelles de référence.

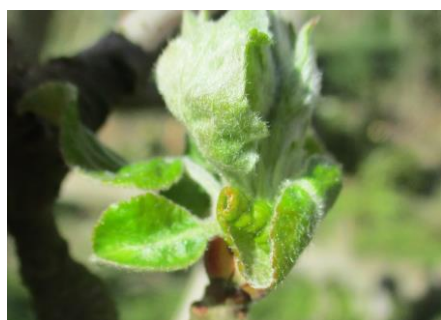
**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

**Puceron vert (*Aphis pomi*) :**

La présence de pucerons verts est notée sur certaines parcelles, les éclosions se poursuivent.

### Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



**Enroulement de feuille et pucerons cendrés**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



**Pucerons verts**

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



## Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

### • Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B (BBCH 51) jusqu'au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en ce début de semaine en parcelles sensibles en Lot-et-Garonne ont montré une augmentation du pourcentage de piqûres sur bourgeons.



Piqûres d'anthonome

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

#### Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55).

**Seuil indicatif de risque** : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

### • Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été enregistrées le 14 mars en Lot-et-Garonne et le 17 mars sur le secteur des Charentes. Les prises sont déjà importantes sur certains pièges.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.



Tordeuse orientale

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Tordeuses de la pelure

Les tordeuses de la pelure, *Capua* (*Adoxophyes orana*) et *Pandemis* (*Pandemis heparana*) hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Dans nos parcelles de référence nous n'avons pas observé de dégâts de tordeuses de la pelure mais la présence de quelques chenilles a été notée.



**Dégât de tordeuse sur bouquet floral**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

**Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve**

📖 Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

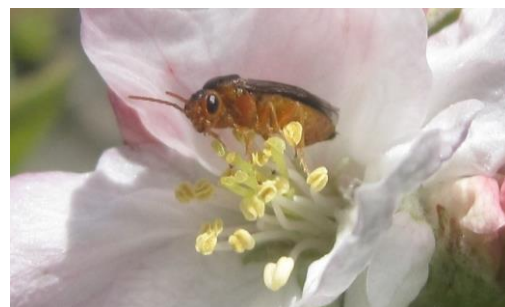
## • Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Les pièges doivent être en place dans les situations précoces.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



**Hoplocampe du pommier**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10% de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées.

La technique du piégeage massif n'est pas sélective et de nombreux insectes se font piéger.

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

## • Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de référence, les éclosions sont en cours, les larves se cachent actuellement dans les corymbes.

### Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



**Larve de psylle**  
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

 Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

### • Phytopte du poirier (*Phytoptus pyri*)

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

En parcelles à forte pression, les premiers dégâts sur jeunes feuilles sont visibles.



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur jeune feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

#### Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3 (BBCH 55-56).

### Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

### • Cécidomyie des poirettes (*Contarinia pyrivora*)

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

#### Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D3 (BBCH 56).

### Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.



Poirette « calebassée »

(Crédit Photo : SRPV)

### • Cécidomyie des feuilles

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, la première capture a été enregistrée en ce début de semaine.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

## Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

### • Acariens rouges

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, a montré le début des éclosions en début de semaine dernière. Les éclosions ont peu progressé au cours de ces 10 derniers jours.



## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

### • Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 06/02/25](#)). Des captures ont été enregistrées début mars.

## Evaluation du risque

Les températures en cours sont favorables aux émergences.

## Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

### • Auxiliaires

A cette période de l'année on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes et qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Des syrphes (adultes et œufs) et des coccinelles (adultes) ont également été notés.

FOCUS Auxiliaires

A

## Syrphes

Les syrphes appartiennent à l'ordre des Diptères et à la famille des Syrphidés. Il y en a environ 5000 espèces différentes. On reconnaît les principales espèces françaises grâce aux couleurs de leurs abdomens (noir et jaune) qui rappellent celles des guêpes, ou des abeilles. Elles ne possèdent pas de dards. En France, le syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) est l'espèce la plus présente et a une taille entre 8 et 12 mm.



### Cycle biologique

Le développement des syrphes est fortement influencé par la température. Le développement larvaire dure une dizaine de jours alors que la durée de vie de cet insecte peut atteindre 3 ans.

### Rôle(s) d'auxiliaire

Ce sont les larves du syrphe qui **consomment les pucerons**. Les syrphes pondent leurs œufs au sein de la colonie de pucerons. Naturellement présents dans le milieu, ils peuvent également être utilisés sous serre (lâcher inondatif). Les syrphes sont également des insectes **pollinisateurs**.

Période d'activité maximale entre juin et juillet. Hibernation au stade larvaire (pupe) ou adulte.

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/20857/Biocontrol-Syrphes>

- **Grêle**

Les pluies orageuses de la semaine dernière qui ont parfois été accompagnées de grêle ont localement occasionné des dégâts.



**Dégâts de grêle sur bourgeon et sur corymbe de poirier**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Période de floraison**

L'[arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SCICA Castang

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".